

ÉDITO



Chère adhérente, cher adhérent,

En cette fin d'année, on peut retenir que 2014 aura été une année de transition pour notre mutuelle. En effet, l'environnement mutualiste, compte tenu des évolutions législatives et réglementaires, est amené à changer profondément dès le début 2015.

Pour notre part, fidèle à nos valeurs démocratiques, notre mutuelle a renouvelé en octobre dernier son Conseil d'administration. 9 sièges étaient à pourvoir pour 19 candidats, c'est le signe d'intérêt que chaque adhérent porte à la vie de la mutuelle.

Le Conseil d'administration regroupe des représentants de tous les handicaps ainsi que des professionnels du monde médico-social. La compétence de ses membres est exigée par les nouvelles mesures de gouvernance imposées par la Commission européenne.

Comme les délégués et les administrateurs, l'ensemble des équipes de la mutuelle Intégrance sont mobilisées pour poursuivre le développement de cette noble institution en 2015.

Bonne réussite à chacun en 2015.

Thierry TALVA, Directeur général

>> ACTUALITÉ

Prise en charge du MEOPA par Intégrance à compter du 1^{er} janvier 2015

Consciente de l'importance de la santé bucco-dentaire de chacun, la Mutuelle Intégrance a décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 2015, ses adhérents ayant souscrit aux gammes Solidarité¹, Néo Solidarité² ou Néo Senior² pourront bénéficier de la prise en charge de 2 séances de MEOPA par an, pour un forfait maximum de 50€ chacune.

L'anesthésie par mélange équimolaire oxygène/protoxyde d'azote (MEOPA) est une technique proposée par les dentistes formés et agréés pour effectuer des soins dentaires sur les populations réfractaires ou angoissées (personnes handicapées mentales ou psychiques, notamment) en évitant une lourde et coûteuse anesthésie générale.

L'originalité du MEOPA associe une action anxiolytique, euphorisante («gaz hilarant») et un effet antalgique. L'état de conscience est modifié (sédation consciente), le sujet reste éveillé, réagit avec l'environnement et peut dialoguer avec l'entourage ; les perceptions sensorielles sont modifiées. La rapidité d'action (l'effet survient en 3 minutes) et la réversibilité (en moins de 5 minutes) représentent l'autre particularité de ce mélange.



© Fotolia

1 Option Standard, Plus, Max
2 Option Confort¹, Dynamic¹ ou Entendu¹

OFFRE de Parrainage

Le parrainage...
Chacun s'y retrouve !

Recevez jusqu'à
400€ de chèques cadeaux*
en parrainant vos proches!

www.integrance.fr

APPEL GRATUIT depuis un poste fixe 0 800 10 30 14

*Offre soumise à conditions, non cumulable avec une autre offre de la Mutuelle.
Règlement disponible sur www.integrance.fr. Photo : S.Gauguin

mutuelle
intégration
L'esprit de solidarité



Un « Bon Optique Solidaire » pour les seniors aux ressources modestes



L'association Optique Solidaire est une association qui vise à favoriser le développement et la coordination d'activités sociales et de solidarité dans le secteur de l'optique ophtalmique. Elle réunit les principaux acteurs de la santé visuelle qui constituent la chaîne de valeur du secteur de l'optique : ophtalmologistes, opticiens, complémentaires santé, industriels (verrier, lunetiers...), aux côtés d'industriels d'autres secteurs désireux de s'investir dans la mission de l'association (émission de titres de service par exemple).

Depuis juillet 2012, elle propose un « Bon Optique Solidaire » donnant accès aux personnes bénéficiant de l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaires Santé (ACS), à une consultation ophtalmologique sans dépassement d'honoraires et à une paire de lunettes de qualité et de fabrication française parmi 11 modèles de monture proposés, équipée de verres progressifs Essilor™, disponible chez un des opticiens partenaires.

Depuis sa création, la Mutuelle Intégrance a toujours soutenu une action sociale envers ses adhérents qui, en raison de leur état de santé, de leur handicap ou de leur situation économique et sociale ont besoin d'être aidés. C'est donc naturellement qu'elle a choisi de devenir membre d'Optique Solidaire.

Chaque adhérent âgé de 60 ans et plus bénéficiant du chèque santé, recevra un bon Optique Solidaire qui lui permettra de bénéficier de l'offre. Vous pouvez également, si besoin, en faire la demande sur passlunettes@integrance.fr.

Intégrance met en place la dispense d'avance de frais avec les ostéopathes

A compter du 1^{er} janvier 2015, la mutuelle Intégrance offre la possibilité à ses adhérents bénéficiant du remboursement des actes d'ostéopathie dans leur garantie santé, de pratiquer la dispense d'avance de frais (dans la limite du forfait prévu dans la garantie).

Pour cela, il suffit que votre ostéopathe ait signé une convention avec la mutuelle Intégrance.

Cependant, si ce dernier n'est pas encore référencé, communiquez nous ses coordonnées par mail à spat@integrance.fr

afin que nous puissions prendre contact avec lui et lui proposer d'intégrer notre réseau.

Soucieuse d'orienter ses adhérents vers un réseau de qualité et de leurs faciliter l'accès aux soins, la mutuelle Intégrance et son partenaire ACTIL sélectionnent les ostéopathes sur des critères de compétence et de tarifs.

ORGANISME ASSUREUR		RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS							
MUTUELLE INTEGRANCE 89 RUE DAMREMONT 75682 PARIS		N°s ADH	00000000000000						
		N°s PREF	69 9 0612 1						
BENEFICIAIRES		GARANTIES OUVRANT DROIT A TIERS PAYANT REGIM							
NOM - PRENOM - DATE ET RANG DE NAISSANCE	N° DE REGIME OBLIGATOIRE	PHAR	PH2	AUDI	AUXM	CIERL	DEOR	DENT	HO
MARLE ROBERT 31/12/1950	1234567890123456	100	15	(A)	100	100	(A)	(A)	(A)
MUTUALITÉ FRANÇAISE									
(A) PEC DELIVREE PAR ACTIL		(C) FACTURATION EN LIGNE							

Offre PREVIFIL Intégrance

Afin de toujours mieux accompagner ses adhérents, Intégrance a mis en place un partenariat avec PREVIFIL, service 7j/7, 24h/24 de téléassistance médicalisée à domicile grâce auquel vous avez la possibilité de recevoir conseils médicaux, aide, écoute et assistance.

Simple et pratique, il suffit d'appuyer sur le bouton de l'émetteur qui se porte en permanence au poignet, autour du cou ou en ceinture, pour joindre à tout moment le chargé d'écoute PREVIFIL.

PREVIFIL permet aux personnes âgées de joindre, à tout moment (y compris la nuit et les jours fériés) un plateau d'assistance médicalisée qui est à votre écoute, prêt à organiser les secours appropriés en fonction de la situation.

Avec la téléassistance médicalisée PREVIFIL, vivez tranquille à domicile.

Pour en profiter, appelez le 0810 059 078¹ et dites que vous êtes adhérent à la Mutuelle Intégrance.

¹ Prix d'un appel local depuis un poste fixe, tarif selon opérateur



Rose PARIS fête ses 108 ans le 1^{er} décembre 2014.

Elle est adhérente à la Mutuelle Intégrance depuis 8 ans, date de son arrivée à l'EPHAD de Saint Joseph de DOLE.

Quand vous rencontrez Rose, vous êtes émus par son sourire et sa générosité. Elle vous parle de sa vie simple au sein de la boucherie familiale. Elle raconte volontiers les anecdotes qui ont ponctué sa vie « à la maison, nous avons été les premiers à avoir eu l'électricité après la guerre 14-18. J'ai pris ma retraite à 66 ans et je continuais à faire des ménages car je voulais encore travailler, je n'étais pas fatiguée... ».

Intégrance souhaite un très joyeux anniversaire à Rose qui souffle ses 108 bougies avec une santé que beaucoup pourraient lui envier. La Mutuelle Intégrance compte déjà 400 centenaires parmi ses adhérents. Une solidarité intergénérationnelle grâce à des garanties adaptées comme RESID EPHAD.



© Intégrance

La Mutuelle Intégrance soutient l'Association Réseau Gériatrie de la Rive Gauche (RG2).

Devant la forte demande des résidents pour accéder aux cabinets dentaires de ville, le manque d'accessibilité pour les fauteuils roulants et la disponibilité insuffisante des chirurgiens dentistes, l'Association RG2 a mis en place un Buccobus en Normandie.



© Fonds Handicap & Société

Lancé en 2013, le Buccobus est une unité mobile dédiée aux soins dentaires des personnes âgées dépendantes. Il est doté d'une nacelle élévatrice, facilitant son accès pour les personnes à mobilité réduite. Il est également équipé pour faire des radiographies, des empreintes et des prothèses dentaires.

Le Buccobus réunit 10 EHPAD gérés par l'association RG2, 1000 résidents sont concernés.

Sensible à cette action d'accessibilité aux soins dentaires, la Mutuelle Intégrance a immédiatement répondu positivement à cette demande au travers de sa Commission d'Action Sociale afin de pérenniser cette initiative pionnière en matière de santé publique.

Le mardi 1^{er} juillet 2014, Monsieur Jean FRAGIACOMO responsable de la région Normandie pour Intégrance et Monsieur René DUVAL, délégué Intégrance, ont remis officiellement un chèque de soutien financier à Monsieur Philippe LACROIX, Directeur du Centre Hospitalier du Bois Petit.

L'avancée en âge des personnes handicapées : les acteurs se rencontrent !



Le Club Handicap & Société s'est réuni le 23 septembre dernier à Paris lors d'un colloque intitulé « L'avancée en âge des personnes handicapées : un défi à relever ! ».

Devant près de 200 personnes, les professionnels du secteur du handicap et de l'autonomie ont fait un état des lieux de la situation de l'avancée en âge des personnes handicapées en France. Laurence Pinaud et Françoise Laboirie, respectivement directrice de MAPHA et directrice d'EHPAD, ont notamment évoqué la collaboration entre leurs deux secteurs. Suite à la diffusion du film documentaire réalisé par Olivier Le Mab, Patrick Gohet a présenté son rapport issu du groupe de travail sur l'avancée en âge des personnes handicapées avant de donner la parole aux intervenants de cette journée.

Associations représentatives et acteurs politiques ont souhaité se placer sur une réponse tout à la fois individuelle et collective avec, comme fil conducteur, la nécessité pour la société française d'intégrer et mettre en œuvre une stratégie globale

reposant sur 4 axes : anticipation, prévention, repérage et accompagnement. Lors de leurs échanges, il était évident que la politique du handicap ne devait pas être évoquée comme une politique marginale mais comme une politique du développement et du progrès pour l'ensemble de la population. Chacun, qu'ils soient professionnels de l'avancée en âge ou associations représentatives des personnes handicapées, a prononcé le mot « convergence ». Cette notion de convergence est apparue comme la clé d'une société inclusive, à laquelle Patrick Gohet a souhaité ajouter l'adjectif « participatif » en concluant qu'« il ne suffit pas seulement d'être inclus dans la société, il faut pouvoir y agir pleinement en citoyen et sujet de droit ».



© Fonds Handicap & Société

De gauche à droite : Denis JACQUAT - Député de la Moselle ; Rose TOUROUDE - UNAFAM et Martine CARILLON-COUVREUR - Députée de la Nièvre

>> PARTENARIAT

Découvrir les activités nautiques du pôle « Handi Cap'Access »

Le Grand Pavois, salon nautique international à flots, s'est tenu du 17 au 22 septembre 2014 au port des Minimes de la Rochelle.



© Intégrance

Le pôle Handi Cap Access, mis en place par la Mutuelle Intégrance, le CDH (Comité Départemental Handisport de Charente-Maritime) et le CDSA (Comité Départemental de Sport Adapté de Charente-Maritime), proposaient cette année encore des baptêmes d'activités nautiques accessibles aux personnes en situation de handicap. Ce pôle a pour objectifs de rassembler particuliers et associations afin de les renseigner et de les orienter sur les activités réalisables dans la région selon le type de handicap.

Diverses associations sportives ont mis à disposition gratuitement leurs bateaux, kayak, matériel, skippers et encadrants pour permettre à 383 personnes de faire un baptême (contre 290 en 2013) et découvrir les sports nautiques. Par exemple, Le Cercle Handi Rochelais a mis à disposition son bateau accessible aux personnes en fauteuil pendant 6 jours à raison de 3 sorties par jour. De plus, le bateau était équipé pour l'occasion d'un joystick permettant de manœuvrer la barre à distance pour les personnes montées en fauteuil sur le bateau.

>> PARTENARIAT

Tournoi régional de pétanque organisé par l'association sportive et culturelle des foyers Victor et Morel de campagne les Hesdins.

Le 6 septembre dernier, Monsieur René FENET, Vice Président de la Mutuelle Intégrance, a eu le plaisir de remettre une coupe à l'équipe vainqueur du tournoi régional de pétanque à Montreuil sur Mer en présence de Madame Laure PONCHEL, Présidente du Sport Adapté du Pas de Calais et de Monsieur Michel DAGBERT, nouveau Président du Conseil Général du Pas de Calais.



© Intégrance

Cette journée a été l'occasion pour le public ordinaire et handicapé de se côtoyer et ainsi jouer ensemble. En effet, les 15 inscrits en doublette étaient issus de plusieurs associations de personnes handicapées du Pas de Calais mais aussi du Club de Pétanque de Montreuil sur Mer.

Une belle journée riche en échange et en bonne humeur qui ne manquera pas d'être au rendez-vous en 2015 !